

COMMUNE DE ROUFFIAC

SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2019

L'an deux-mille-dix-neuf le quatre février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie,

Présents : Mmes CARENSAC Fabienne, DURAND Christel, GONTHIER Céline, PEINTRE Séverine, VÉTIL Christine – MM. COGNE David, ESTEVENY Jean-François, FONVIEILLE Alain, LAFON Christian, LEMONNIER Alain, TRÉBOSC Michel.

Excusés : Mme MOUTARDE CASSAR Marilyne - MM. CATHALA David, FOURES Frédéric VIGUIER Lionel.

Secrétaire de séance : Mme PEINTRE Séverine

Date de convocation : 29/01/2019

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 07 janvier 2019 ;
2. Demande de subvention au Département pour la mise en place d'un garde-corps ;
3. Demande de subvention au Département pour la réfection du parking de la salle des fêtes ;
4. Demande de subvention au Département pour la création d'un columbarium ;
5. Réflexion sur le remplacement des projecteurs au stade ;
6. Calendrier des réunions de quartiers ;
7. Organisation de la journée citoyenne ;
8. Questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 07 janvier 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Demande de subvention au département pour la mise en place d'un garde-corps

Délibération 2019-06

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement du village, la placette située à l'angle de la rue des platanes et de la rue des tilleuls a été rénovée en 2018 par la pose de pavés. Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de remplacer le garde-corps actuel qui n'est plus aux normes et en très mauvais état.

Le projet consiste à le remplacer par un garde-corps aux normes qui permettra d'assurer la sécurité des personnes qui fréquentent cette placette et de s'inscrire dans la continuité de l'embellissement du village débuté depuis plusieurs années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le devis dont le montant s'élève à : **18 463.50 € HT et TTC dont TVA = 0€**
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;
- D'adopter le plan de financement suivant :

	Dépenses		Moyen de financement
	H.T	TTC	
Garde-corps placette à l'angle de la rue des platanes et des tilleuls.	18 463.50	18 463.50	Conseil Départemental 30 % = 5 539.05 Fonds propres = 12 924.45
Totaux	18 463.50	18 463.50	Total moyen de financement : 18 463.50

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du fonds de développement territorial de **30% du HT soit 5 539.05 € ;**
- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2019.

3. Demande de subvention au département pour la réfection du parking de la salle des fêtes

Délibération 2019-07

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en parallèle de la 2ème tranche de la réfection de la traverse du village et des travaux d'extension de la salle des fêtes, la rénovation de son parking s'avère nécessaire vu son état de dégradation. Ces travaux permettront de sécuriser les sorties de véhicules et compléteront l'embellissement de cette partie du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la proposition dont le montant s'élève à : **16 489.67 € HT** ;
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;
- D'adopter le plan de financement suivant :

	Dépenses		Moyen de financement
	H.T	TTC	
Réfection parking salle des fêtes	16 489.67	19 787.60	Conseil départemental : 30% du HT : 4 946.90 Fonds propres : 14 840.70
Totaux	16 489.67	19 787.60	Total moyen de financement : 19 787.60

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du fonds de développement territorial de **30 % du HT soit 4 946.90 €** ;
- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2019.

4. Demande de subvention au département pour la création du Columbarium

Délibération 2019-08

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la construction d'un columbarium de 3 cases a été réalisée au cimetière communal en 2013 pour un montant total de 1 158.26 € TTC.

Actuellement, ces cases sont occupées il serait donc opportun de réaliser un agrandissement de ce columbarium ou d'en créer un autre. Le choix se porte sur la création de cases supplémentaires.

Monsieur le Maire présente plusieurs devis. Après étude le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver le devis dont le montant s'élève à : **4 266.67 HT**.
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;
- D'adopter le plan de financement suivant :

	Dépenses		Moyen de financement
	H.T	TTC	
columbarium	4 266.67	5 120.00	Conseil Départemental 30 % du HT = 1 280.00 Fonds propres : 3 840.00
Totaux	4 266.67	5 120.00	Total moyen de financement : 5 120.00

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du fonds de développement territorial de **30% du HT soit 1 280.00 €** ;
- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2019.

5. Réflexion sur le remplacement des projecteurs au stade

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'un projecteur est à changer au stade. Après discussion, il s'avère que sur la totalité des 12 projecteurs, un grand nombre présente des problèmes. Un devis a été demandé pour changer l'ensemble des projecteurs en les remplaçant par des projecteurs à LED (plus économique). Le montant s'élève à 6 002,40€ TTC

Ce projet peut bénéficier d'une aide du Conseil Départemental à hauteur de 30%. Une décision sera prise en Conseil Municipal au moment de l'élaboration du budget 2019.

6. Calendrier des réunions de quartiers

Les dates sont fixées au lundi 11 mars à 20h (village) et le mardi 18 mars à 20h (extérieurs). Elles se dérouleront au club-house.

7. Organisation de la journée citoyenne

Comme il a été décidé au précédent conseil, elle aura lieu le samedi 25 mai. Des nouvelles tâches sont proposées. Après avoir listé une série de travaux qui pourraient être réalisés lors de cette journée, le Conseil Municipal décide qu'il est nécessaire d'avoir des responsables par équipes de chantier pour préparer en amont cette journée. Les responsables seront désignés lors du prochain conseil

8. Questions diverses

- **Réunion associations :** Monsieur le Maire a rencontré les représentants des associations du village le jeudi 31 janvier pour faire le point sur leurs activités et leurs besoins. Des demandes ont été soulevées concernant la salle des fêtes :
 - deux sèche-mains seraient utiles dans les toilettes. Les tarifs vont de 495 € à 1 190 € pour un sèche-mains. L'association Valentino a proposé de participer à l'achat.
 - créer une séparation pour isoler les WC de la salle des fêtes
 - le problème de la buée dans la salle des fêtes est à nouveau soulevé et discuté.
- **Cantine scolaire :** des renseignements vont être demandés à ANSAMBLE, l'entreprise qui livre les repas de la cantine, notamment sur l'utilisation des plastiques pour le conditionnement et le contenu des repas.
- **Compactage emprunts existants :** Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'étude qu'il avait demandé au Crédit Agricole dans le but de compacter deux emprunts existants qui courent jusqu'en 2023 à un taux inférieur du taux actuel. Le résultat fait apparaître un gain total d'environ 200 €. Après réflexion aucun changement ne sera effectué.
- **Marché gourmand :** il pourrait avoir lieu le vendredi de la fête du village. Quelques associations porteront le projet et actuellement prospectent pour se renseigner sur l'organisation de ce marché et démarchent les futurs exposants.
- **Bilan locations :** le bilan fait apparaître 1419.30 € pour le club-house et 1885 € pour la salle des fêtes.
- **Antenne Orange :** M. le Maire a été contacté par Orange sur la possibilité d'implanter une antenne sur le territoire de la commune. Un RDV est pris. La position du Conseil Municipal est claire : pas de nouvelle création de support et il préconise l'utilisation de l'existant sur le territoire de la commune.
- **Crèche du Séquestre :** des travaux de réfection de la cantine et de a VMC sont prévus au printemps et dureront environ 3 mois ; ces travaux seront réalisés hors ouverture de la crèche pour ne pas perturber l'activité de celle-ci.

Fin de séance : 23h30